

dans cette motion—le député est très conscient de ce problème comme il l'a témoigné par ses paroles. Pareille responsabilité fait partie de la tâche d'administrer le pays. L'absence de solutions préoccupe vivement certains d'entre nous. Les membres de l'opposition ne sont pas les seuls à s'inquiéter en ce moment, j'en suis sûr.

La mise en valeur de notre population active, autrement dit, de nos ressources humaines, est l'élément individuel le plus important de la croissance économique de notre pays et, en outre, de notre bien-être et de notre mode de vie. Dans le débat spécial d'aujourd'hui, nous étudions donc, je crois, le problème capital. Le député de Simcoe-Nord (M. Rynard) a exposé ses aspects touchant le soin des malades et l'insuffisance d'un personnel médical bien formé. Mais ce n'est qu'un des domaines où cette pénurie se fait sentir. Je le signale une fois encore à la Chambre.

J'aimerais revenir aux propos qu'a tenus cet après-midi le ministre, en réponse aux remarques de mon chef, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). Il s'est étonné que le chef de l'opposition présente une motion sur le sujet des ressources humaines notamment, en ce qui concerne les étudiants. Après avoir entendu les commentaires du député de Bruce, il a peut-être modifié un peu sa façon de voir. Dans son discours, le ministre a deux fois manifesté une certaine surprise devant les initiatives de l'opposition officielle. Il a même eu l'audace de suggérer le retrait de la motion. Je ne comprends pas très bien son attitude. S'il est surpris, cela montre le peu d'importance qu'il attache à certains des problèmes évoqués par le chef de l'opposition.

Il est clair que le ministre étonné considère ce problème comme étant très ordinaire et fort peu urgent; sinon, il ne se serait pas exprimé comme il l'a fait. Qu'il ait demandé le retrait de la motion en est la preuve. Deux fois durant son discours, le ministre a critiqué implicitement le chef de l'opposition qui a traité du capital humain que représentent les étudiants et les diplômés, au lieu de s'attacher à la population active adulte. Si le ministre avait suivi assidûment les délibérations à la Chambre, il saurait que la motion présentée il y a quelques semaines, lors du premier

[M. Thompson.]

jour attribué à l'opposition officielle, portait sur le ralentissement du taux d'expansion et le problème du chômage. Le ministre se rend donc compte que si nous avons poursuivi aujourd'hui le débat sur les problèmes de l'effectif adulte de la main-d'œuvre, nous aurions probablement enfreint le Règlement.

Dans ses commentaires sur les efforts du gouvernement pour multiplier les emplois, le ministre voulait peut-être parler du premier ministre. Je n'ai vu aucun autre rapport qui confirme ses propos qu'un récent article de journal qui signalait que le personnel du bureau du premier ministre était passé de 77 à 288. Le nombre d'employés au bureau du Conseil privé qui est au service du premier ministre et du cabinet devrait augmenter du tiers environ au cours du présent exercice financier, malgré le blocage général à la fonction publique.

Je reviens aux remarques du chef de l'opposition. Quelle en était la substance? Il n'y a que deux faits à retenir. D'abord, quelque 88,000 étudiants sortiront de nos collèges et universités cette année. La remise des diplômes se fera dans quelques semaines à peine. Même si le nombre des diplômés dépasse de 20 p. 100 celui de l'an dernier, il y a une diminution sensible des postes disponibles. A la longue le Canada ne peut se permettre de les perdre. Je ne reporte de nouveau aux observations du député de Bruce. Ce fait se rapporte à l'aptitude de l'économie canadienne à absorber ceux qui recevront dans quelques semaines leur diplôme des universités et collèges et qui se chercheront des carrières permanentes. C'est le nœud de la première question abordée cet après-midi par le chef de l'opposition.

Le deuxième fait a trait à des emplois d'été pour les étudiants. Plus de 360,000 étudiants seront en quête de travail, sans compter ceux qui obtiendront leurs diplômes cette année. Certains d'entre eux devront interrompre leurs études s'ils ne travaillent pas pendant les vacances. Je commence déjà à recevoir de nombreuses lettres d'étudiants ou de parents demandant de l'aide à cet égard. Tous les députés peuvent en dire autant, j'en suis persuadé. Le ministre ne semble pas comprendre du tout la thèse du chef de l'opposition.

[M. Thompson.]